

PREFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE PREFECTURE DE LA COTE-D'OR

SECRETARIAT GENERAL SPICC Développement Économique et Emploi

DIJON, LE

19 MARS 2015

Le chargé de Mission

M. J.FEVRE

3 03 80 44 68 51

Fax: 03 80 44 69 48

Mail: jacques.fevre@cote-dor.pref.gouv.fr

Monsieur le Président,

Par courrier du 5 février 2015, vous avez appelé mon attention sur la nécessité de bien prendre en compte la dimension environnementale dans le cadre de la revitalisation de la base aérienne 102 qui arrêtera totalement son activité militaire le 31 décembre 2016. A cette fin, vous souhaitez siéger aux sein des organes de redynamisation du site.

J'observe qu'à ce jour, la plus grande partie de l'emprise soit 350 hectares relève de la responsabilité d'un syndicat mixte d'exploitation de l'aéroport civil de Dijon-Longvic qui a pris le relais de l'exploitation de la CCI de Côte d'Or le 1^{er} septembre 2014 et cela dans le cadre d'un transfert de gestion avec l'autorité militaire.

Il revient donc à cette structure publique d'organiser dans les respect des lois et règlements, son activité, ses priorités et son développement.

Par ailleurs, assurant la présidence du Comité de Redynamisation du Site de Défense, je n'envisage pas d'en augmenter le nombre de participants.

Par contre, je ne vois que des avantages à votre participation dans un esprit de propositions concrètes à un comité technique thématique (CTT) « développement durable» piloté par la DDT.

Le prochain comité se tiendra le 20 mars 2015 à 14h30 à la DDPP, 53 rue de Mulhouse (juste à côté de la DDT) à DIJON dans la salle de réunion du premier étage.

En sus, un cabinet d'études sera mandaté pour dresser des propositions d'actions à partir du mois d'avril. Je lui demanderai de vous rencontrer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

LE PRÉFET,

Monsieur Gérard Toulouze Président du CLAPEN 21 2 Rue des Corroyeurs 21000 DIJON

Fric DELZANT